

RAPPORT RELATIF À LA LOI ÉNERGIE CLIMAT

EXERCICE 2023

Rapport relatif à la loi Énergie Climat sur l'exercice 2023

Federal Support Court Terme ESG

SOMMAIRE

Préface	3
Démarche générale de Federal Finance Gestion	4
Moyens internes déployés par Federal Finance Gestion	10
Démarche de prise en compte des critères E, S et de qualité de gouvernance au niveau de la gouvernance de Federal Finance Gestion	12
Stratégie d'engagement auprès des émetteurs ou vis-à-vis des sociétés de gestion ainsi que sur sa mise en oeuvre	14
Taxonomie européenne et combustibles fossiles	23
Stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris	26
Stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité	29
Démarche de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques	35

Préface

Les événements survenus en 2023 nous ont démontré - si cela était encore nécessaire - la matérialité des enjeux environnementaux et l'importance des transitions en cours.

En France, la violence de la tempête Ciaran a marqué les esprits. En Europe, selon les premières estimations, les inondations ont touché environ 1,6 million de personnes et ont causé plus de 80 % des pertes économiques de l'année dues aux effets du climat. Ailleurs dans le monde nous avons vécu des catastrophes avec par exemple les incendies survenus en juin au Canada dont les conséquences ont affecté la vie des New Yorkais. Le dérèglement climatique a continué à montrer sa réalité : les mois de juillet, août, septembre et octobre ont ainsi été les plus chauds jamais enregistrés. A ce contexte s'ajoute bien sûr une forte instabilité géopolitique, facteur de dangers et d'incertitudes.

Pour le groupe Crédit Mutuel Arkéa, la prise en compte de ces enjeux extra-financiers dans ses activités est fondamentale : le Crédit Mutuel Arkéa souhaite être le partenaire bancaire de confiance d'un monde engagé dans de profondes transitions sociétales et environnementales, en mettant son modèle au service du financement de l'économie réelle, des territoires et de leurs acteurs ainsi que des projets de vie de ses sociétaires et clients.

Les sociétés de gestion de l'archipel Arkéa Investment Services - et notamment Federal Finance Gestion- s'inscrivent pleinement dans cette dynamique. Federal Finance Gestion souhaite ainsi proposer à ses clients des produits d'investissement présentant une performance pérenne et permettant de faire le lien entre deux besoins : d'une part, la nécessité de financer, directement ou indirectement, les acteurs des transitions, environnementales comme sociales, et d'autre part, de répondre aux attentes de ses clients pour donner du sens à leur investissement.

2023 aura notamment été marquée par la poursuite du développement de nos expertises sur les produits structurés reposant sur des indices alignés à l'Accord de Paris et le déploiement de notre expertise de gestion à impact solidaire. Nous avons par ailleurs poursuivi notre effort de labellisation de nos produits, afin de démontrer la qualité de l'intégration des enjeux ESG à notre gestion.

Cette année aura également été marquée par les publications faites par les émetteurs en application de la directive NFRD. Nous disposons ainsi pour la première fois de données publiées par les entreprises, sous un format homogène, nous permettant de mieux mesurer leurs apports aux enjeux de transition énergétique. Les prochaines années verront la multiplication des données extra financières ainsi produites directement par les entreprises. Elles sont fondamentales à la bonne intégration des enjeux de développement durable dans la gestion des fonds.

Ce rapport, réalisé en application de l'article 29 de la Loi Energie Climat, nous permet une nouvelle fois de vous présenter la manière dont nous répondons à ces défis au sein de Federal Finance Gestion. Les éléments sont arrêtés à la date du 31 décembre 2023. Ce document répond également aux exigences de publication de nos impacts (PAI - Principales Adverse Impacts) dans le cadre du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen (SFDR).

Nous profitons de cette opportunité pour apporter un éclairage sur notre vision et l'avancée de nos pratiques en faveur du développement durable via l'intégration de critères ESG-Climat.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Alain Guelennoc

Président du Directoire

Démarche générale de Federal Finance Gestion, Investisseur Responsable

Le fonds Federal Support Court Terme ESG s'inscrit dans la démarche générale d'investisseur responsable de Federal Finance Gestion.

Le Groupe Crédit Mutuel Arkéa s'est construit sur un modèle coopératif et collaboratif. Les travaux menés autour de la « Raison d'Être » du Groupe puis ceux ayant conduit à sa transformation en entreprise à mission sont venus renforcer cette identité. Ainsi, le Groupe Crédit Mutuel Arkéa veut être acteur d'un monde qui se conçoit sur le long terme et prend en compte les grands enjeux sociétaux et environnementaux de notre planète pour les prochaines générations. En cela, le Groupe Crédit Mutuel Arkéa souhaite se positionner notamment comme un partenaire de ses parties prenantes, clients et sociétaires, dans l'accompagnement de leurs transitions ainsi que dans la lutte contre le réchauffement climatique.

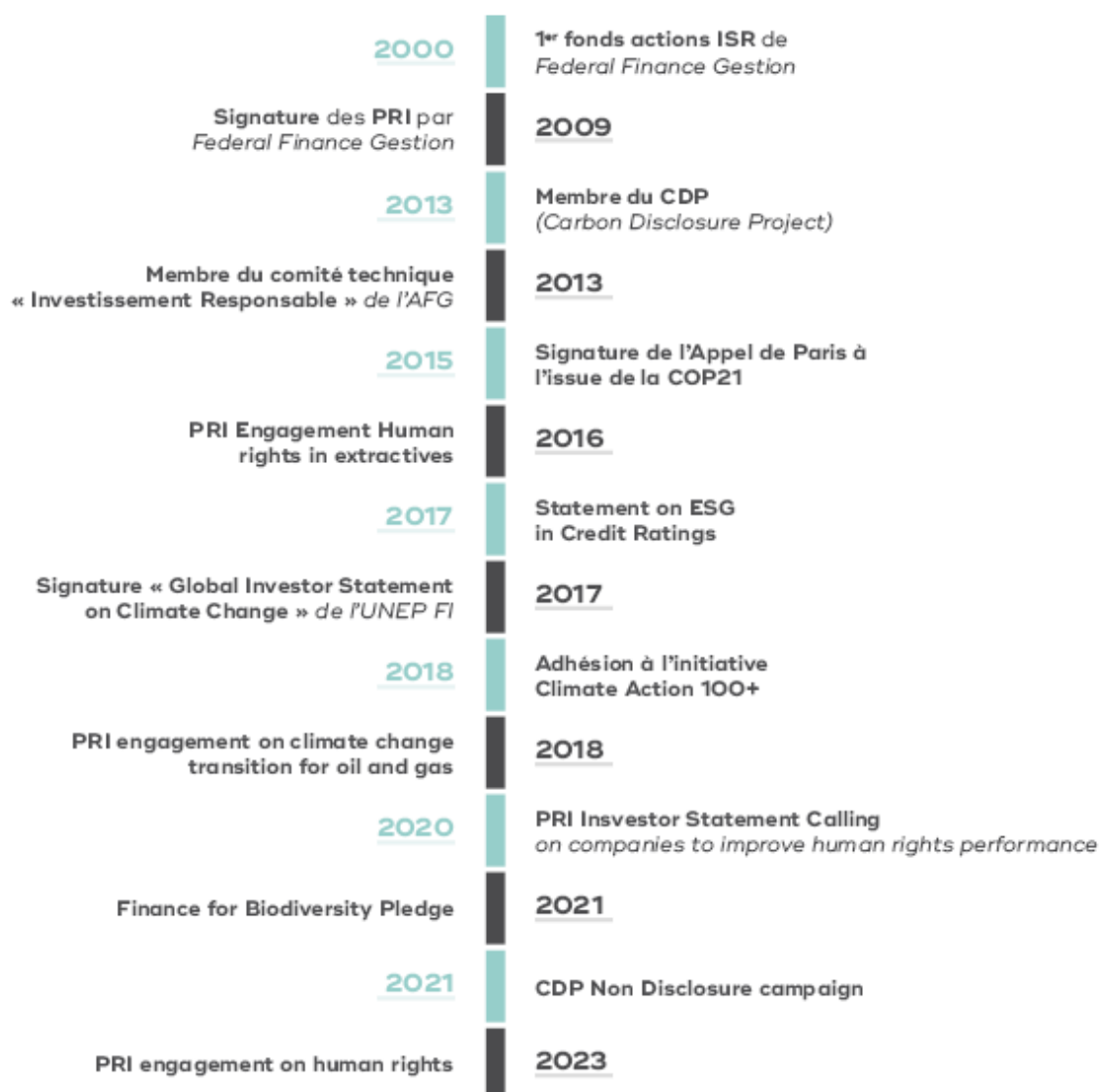
Pour Arkéa Investment Services, qui rassemble les expertises de gestion d'actifs du Groupe Crédit Mutuel Arkéa, il est donc légitime de se positionner comme Investisseur Responsable et prendre à son compte, dans la gestion de ses produits et services, cette ambition.

Federal Finance Gestion a la conviction que la performance financière bénéficie de la prise en compte des enjeux de développement durable, quels que soient les univers d'investissement. En effet, cette prise en compte traduit la capacité des entreprises dans lesquelles nous investissons à avoir une vision à long terme dans la conduite de leurs activités, de gérer leurs risques et opportunités. Elle est donc nécessairement corrélée à leurs performances.

Mais nous avons surtout la conviction que nos clients attendent plus de nous : au-delà de la performance financière, nous devons avoir l'ambition de leur proposer des produits qui donnent du sens à leurs investissements avec un impact positif sur l'environnement et sur l'Humain et dans le même temps d'accompagner les entreprises sur le chemin du changement.

Federal Finance Gestion s'est engagée sur le segment de l'investissement responsable dès le début des années 2000 et continue de participer au développement de la finance durable par ses produits et par la participation active à des initiatives et associations de place promouvant cette approche de la gestion d'actif.

Dates clés de l'intégration ESG chez Federal Finance Gestion



Afin de pouvoir intégrer au mieux ces enjeux de développement durable et notamment la question de la lutte contre le dérèglement climatique, la recherche ESG a été mise au cœur des processus de gestion. Cette recherche est aujourd'hui intégrée à la plupart des fonds gérés par Federal Finance Gestion.

Ainsi la répartition des encours des OPC et mandats gérés par Federal Finance Gestion au 31/12/2023 selon la classification SFDR est la suivante :

- Article 6 : 25 %
- Article 8 : 73 %
- Article 9 : 2 %

Le fonds Federal Support Court Terme ESG est classifié Article 8 au sens de la réglementation SFDR.

Des fonds ont reçu un label (ISR, GreenFin, Finansol, Toward Sustainability, France Relance, LuxFlag). Si certains fonds gérés ne peuvent techniquement pas recevoir de tels labels (fonds indiciels notamment), Federal Finance Gestion a concrétisé ces dernières années la labellisation généralisée de ses fonds, toutes classes d'actifs confondues. Enfin, on notera que concernant les clients institutionnels nous confiant des mandats de gestion, nous leur proposons systématiquement l'intégration des enjeux ESG dans leur gestion ainsi que l'application de nos différentes politiques sectorielles.

Ainsi la répartition des encours des OPC gérés par Federal Finance Gestion ayant reçu au moins un label européen au 31/12/2023 est de 68 %.

Le fonds Federal Support Court Terme ESG bénéficie du label ISR.

L'intégration des enjeux de développement durable se déclinent ainsi pour le fonds Federal Support Court Terme ESG :

Obligations

Cette mesure de la performance extra-financière des émetteurs comme des portefeuilles se fonde sur les approches suivantes :

- Approche sectorielle et normative : cette approche permet de mesurer l'implication d'un émetteur au regard de secteurs d'activités controversés (comme le charbon, les énergies fossiles non conventionnelles et le tabac), ou de normes françaises ou internationales (réglementation sur les armes controversées, Pacte mondial des Nations Unies par exemple). En fonction de ces implications, ces émetteurs sont alors exclus des portefeuilles sous gestion.

- Performance ESG *Best-in-Class* : cette approche consiste à mesurer la performance d'un émetteur comparativement aux pratiques des autres émetteurs comparables. Elle permet ainsi de mesurer cette performance au regard des enjeux spécifiques de chaque secteur d'activité. Et plus précisément la performance ESG *Best-in-Class* des entreprises dont l'approche a pour vocation de mettre en avant les acteurs qui, au sein de leurs secteurs d'activité, démontrent la meilleure gestion de leurs enjeux de développement durable.

Pour réaliser cette dernière, un référentiel constitué d'un ensemble de 20 critères est utilisé, reposant sur chacun des piliers E, S et G et permettant de mesurer l'ensemble des enjeux extra-financiers auxquels les entreprises font face.

L'approche *Best-in-Class*, précisée ci-avant, permet de sélectionner les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité. Afin de comparer les performances des entreprises sur des enjeux pertinents et les comparer avec celles de leurs pairs, la classification sectorielle GICS (Global Industry Classification Standard), produite par Morgan Stanley Capital International (MSCI) et S&P (Standard & Poor's), est utilisée. En pratique, ce sont 69 secteurs qui sont analysés. Cette granularité permet une analyse fine des enjeux sectoriels.

Une matrice de pondération est alors établie, secteur par secteur, en prenant en compte les enjeux spécifiques des secteurs auxquels les entreprises appartiennent. Toutefois, la Gouvernance est systématiquement surpondérée. En effet, notre conviction en tant qu'investisseur responsable est que la Gouvernance constitue un pivot majeur en ce qu'elle irrigue l'ensemble des pratiques de l'entreprise. Nous cherchons donc à évaluer la qualité de la Gouvernance au travers de ces différents organes et des politiques mises en place (rémunérations, RSE, éthique, etc.).

Afin de pouvoir donner des notes à chaque émetteur pour chaque critère, des bases de données de Sustainalytics, (notre fournisseur principal de recherche extra financière) sont utilisées. Federal Finance Gestion a développé son propre modèle d'analyse de données. En complément, les analystes de Federal Finance Gestion sont amenés à contacter directement les entreprises dans le cadre de leurs analyses. Ces prises de contacts directes ont un double avantage : d'une part, affiner la compréhension des pratiques des entreprises et d'autre part pouvoir promouvoir auprès d'elles les meilleures pratiques sur des enjeux matériels pour lesquels l'entreprise présente des marges de progression.

Une note est attribuée à chacun des piliers Environnement, Social et Gouvernance. Au sein de chaque secteur, les entreprises sont classées en fonction de leurs performances ESG sur une échelle allant de 0 à 20. Ces notations sont alors regroupées en quintiles sur une échelle allant de A pour les entreprises les plus performantes à E pour les entreprises en retrait.

Un analyste peut également initier une notation ESG sur un émetteur non suivi par les agences de notation externe ou amender la notation extra-financière existante dès lors qu'il possède une information quantitative ou qualitative lui permettant de justifier cet ajustement.

Les éléments justifiant la mise à jour d'une notation :

- informations ESG plus récentes et différentes des informations du provider de données,
- controverses, événements particuliers et/ou exceptionnels concernant un émetteur (pollution, accident industriel, annonce de restructuration, modification de gouvernance),
- toute autre information légitimant la révision de la notation.

Une revue peut également être réalisée sur l'ensemble des sociétés composant un secteur, portant sur un ou plusieurs critères.

Un analyste peut également décider de passer en revue l'ensemble des émetteurs d'un secteur, en se concentrant sur les critères importants au regard des enjeux de développement durable.

Ce processus peut inclure un échange avec les représentants d'une ou plusieurs entreprises, ou toute autre partie prenante (analyste d'agence de notation extra-financière, broker, association non gouvernementale, etc.).

Les notations initiées ou modifiées par les analystes sont revues a minima annuellement.

Pour éviter de s'exposer à des risques ESG sévères, Federal Finance Gestion a intégré à son dispositif de maîtrise des risques une clause d'interdiction d'investissement sur les émetteurs les moins bien notés (notation E) pour les fonds ayant des contraintes ESG.

OPC externes

S'agissant de l'investissement dans des fonds gérés par d'autres sociétés de gestion, un processus d'analyse est mené sur la société de gestion elle-même et sur le fonds cible.

Concernant la société de gestion, un questionnaire est adressé annuellement permettant de mesurer le niveau de maturité de la société sur les questions de développement durable, les politiques et moyens en place ainsi que les pratiques RSE internes.

Concernant les fonds, sont privilégiés des OPCVM ayant reçu un label d'investissement responsable reconnu par les pouvoirs publics de leurs pays de domiciliation (tel que, par exemple, le label. ISR en France, le label ESG LuxFlag au Luxembourg). Pour les fonds n'ayant pas de label, une étude spécifique est réalisée afin de s'assurer notamment que ces derniers disposent de contraintes de gestion ESG suffisantes, allant en tout état de cause au-delà des exclusions légales (telles par exemple de l'exclusion des entreprises impliquées dans la fabrication de mines anti-personnel ou bombes à sous-munitions).

Ces études sont présentées lors d'un comité dédié présidé par le Président du Directoire de Federal Finance Gestion et qui comprend notamment le responsable des contrôles des Risques, la Responsable de la Recherche Financière et ESG et le Responsable de la Recherche ESG.

Émetteurs souverains

Les enjeux extra-financiers variant selon la nature des émetteurs (une société organise la formation et développe l'employabilité de ses salariés tandis qu'un Etat organise les systèmes d'éducation), Federal Finance Gestion a développé un référentiel d'analyse dédié aux Etats.

Les critères d'investissement reposent sur l'analyse des trois grands enjeux de développement durable, répartis en onze critères d'analyse dédiés aux Etats. Ces critères, reposant sur des bases de données publiques (mises à disposition par l'OCDE, l'Organisation des Nations Unis, la Banque Mondiale, l'Agence Internationale de l'Énergie, les ONG Freedom House et Transparency Internationale) permettent d'analyser l'ensemble des problématiques de développement durable et de responsabilité auxquelles sont confrontés les Etats.

Les Etats sont ainsi classés au regard de leurs pratiques de développement durable. La note extra-financière correspond à la moyenne des trois domaines E, S et G analysés, reposant sur l'étude de onze critères. Les domaines E, S et G sont pondérés différemment selon le niveau de développement du pays appréhendé par le niveau atteint par le ratio de PIB/habitant. Au final, la note extra-financière d'un Etat est comprise entre A (maximum) et E (minimum). Pour éviter de s'exposer à des risques ESG sévères, Federal Finance Gestion a

intégré à son dispositif de maîtrise des risques une clause d'interdiction d'investissement sur les émetteurs souverains les moins bien notés (notation E).

Informations de nos porteurs

Concernant la bonne information de nos clients sur la prise en compte des enjeux de développement durable, les clients ont accès sur notre site internet :

- aux politiques et rapports propres à notre société de gestion : [lien du site Federal Finance Gestion / section ESG](#)
- aux informations pré-contractuelles de nos OPC (notamment aux annexes SFDR des prospectus) et aux codes de transparence pour les fonds ISR
- aux reportings mensuels intégrant des éléments sur la qualité ESG des portefeuilles concernés
- aux rapports annuels.

Enfin, en application du règlement européen (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (réglementation « Disclosure » ou « SFDR »), les prospectus des fonds intègrent une mesure de risque de durabilité ainsi que les éléments relatifs aux investissements dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental au sens du règlement Taxonomie 2020/852. Une même information est par ailleurs intégrée aux rapports annuels publiés par ces fonds en 2023.

Moyens internes déployés

Federal Finance Gestion a mis en place une équipe dédiée permettant la production d'une Recherche ESG de qualité ainsi qu'une bonne intégration dans ses processus de gestion.

Le fonds Federal Support Court terme ESG bénéficie des moyens internes déployés au sein de Federal Finance Gestion.

Ainsi, l'équipe de Recherche Financière et ESG est composée de 14 analystes, dont 7 se consacrent uniquement aux piliers ESG, Environnement, Social et Gouvernance. Cette équipe est partagée entre Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion, sa société sœur au sein de l'archipel Arkéa Investment Services.

L'équipe de recherche est organisée par secteur et fonctionne systématiquement en binôme d'analystes (un analyste financier et un analyste ESG) afin de combiner une approche financière et une approche ESG. Ces deux dimensions de l'analyse sont complémentaires et permettent une meilleure évaluation du risque d'investissement, mais aussi de l'opportunité.

En termes de données disponibles, un appel d'offres a été lancé en 2020 ayant conduit à la sélection en 2021 de Sustainalytics, comme principal fournisseur de données ESG. Cette décision a été prise compte tenu de la qualité de la recherche réalisée par ce fournisseur, acteur historique de l'information et la recherche ESG, ainsi que par la couverture disponible et l'outil de suivi des controverses.

Federal Finance Gestion utilisait jusqu'à courant 2023 les données produites par S&P Trucost s'agissant de celles relatives au climat (émissions de gaz à effet de serre, part verte, alignement à l'Accord de Paris, risque de transition).

Pour ces différentes mesures, Federal Finance Gestion s'appuie dorénavant sur les données d'un nouveau fournisseur de données, MSCI. Cette entreprise, leader dans les mesures de performances ESG des entreprises, propose notamment un ensemble de données et indicateurs climatiques. Concernant les émissions de gaz à effet de serre utilisées pour les mesures de décarbonation, il s'agit principalement de mesures calculées par les entreprises elles-mêmes, des estimations pouvant être réalisées en cas d'indisponibilité de telles mesures.

Les notes calculées selon les modèles conçus par la Recherche ESG sont ensuite directement disponibles dans les outils front des gérants de portefeuilles, permettant de garantir une prise en compte des enjeux ESG dans les actes de gestion. De même, une plateforme intranet a été développée leur permettant un accès aux notations et caractéristiques ESG des émetteurs et permettant la réalisation de simulations afin de mesurer les impacts des décisions de gestion. L'outil fournit pour chaque fonds une décomposition de chaque donnée ESG (intensité carbone, responsabilité carbone, trajectoire portefeuille, part verte, part brune, investissement à impact) par type d'instrument financier (monétaire, taux fixe, etc.) et pour chaque portefeuille. Ces développements sont délégués à "Data, Analytics & Innovation", l'équipe de *data scientists* d'Arkea Investment Services (Federal Finance), maison mère de Federal Finance Gestion. Le budget consacré à la prise en compte des enjeux ESG (fournisseurs de données extra-financières et brokers) s'élève à

246 060€ en 2023, soit 12,7 % du budget de Federal Finance Gestion dédié aux prestations financières.

Au total, 30 ETP contribuent à la prise en compte des enjeux extra-financiers, dont 7 à l'analyse, 20 à la gestion, 2 data analysts et 1 au département de la gestion des risques.

Au-delà des équipes directement concernées par la gestion des portefeuilles, chaque salarié de Federal Finance Gestion bénéficie de formations en présentiel ou en distanciel sur les enjeux ESG et plus largement sur les évolutions de la réglementation en la matière, telle que SFDR, notamment lors de comités Analyse.

Notons qu'en 2020 une formation en présentiel sur les enjeux climatiques a été dispensée par un cabinet externe: Icare & Consult. En 2021, un module en e-learning est venu compléter le dispositif pour maintenir les compétences des collaborateurs. Afin de poursuivre l'effort de sensibilisation, tous les collaborateurs de Federal Finance Gestion ont participé en 2022 à une formation via l'atelier "Fresque de Climat" permettant de comprendre le fonctionnement, l'ampleur et la complexité des enjeux liés aux dérèglements climatiques.

Par ailleurs, 14 collaborateurs de Federal Finance Gestion ont obtenu la certification AMF Finance Durable (au 31/12/2023). Les certifications se poursuivent en 2024, avec une certification obligatoire des équipes Recherche ESG et Conformité, et fortement recommandée pour les autres collaborateurs.

Enfin, Federal Finance Gestion participe activement à la filière Finance durable du Crédit Mutuel Arkéa. Déployée en 2021, cette filière regroupe une équipe centrale dédiée à la coordination et à l'animation de ces enjeux et des responsables finance durable dans les principales entités du groupe (filiales, fédérations et salle des marchés), en charge du pilotage des plans d'actions de leur entité. La filière a pour mission de soutenir la mise en œuvre de la stratégie ESG-Climat de Crédit Mutuel Arkéa, déclinaison de sa Raison d'Être. La structuration de cette filière est considérée comme un levier d'accélération et un moyen de responsabiliser les différents métiers du groupe à l'intégration des enjeux ESG.

Gouvernance de l'ESG

Démarche de prise en compte des critères E, S et de qualité de gouvernance au niveau de la gouvernance de Federal Finance Gestion

La gestion du fonds Federal Support Court Terme ESG s'intègre dans la démarche de prise en compte de l'ESG dans la gouvernance de Federal Finance Gestion.

Inspirée par les bonnes pratiques recommandées par la Task Force on Climate Related Financial Disclosures (pour Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat), Federal Finance Gestion a souhaité s'assurer d'une supervision adéquate par ses organes de gouvernance des enjeux de développement durable et plus particulièrement de la question du dérèglement climatique.

Pour ce faire, des formations sont réalisées auprès des administrateurs de Federal Finance Gestion. Ces formations visent à fournir les bases de compréhension des mécanismes et du dérèglement climatique ainsi que ses conséquences, notamment pour les portefeuilles dont Federal Finance Gestion à la charge. Elle porte notamment sur les changements réglementaires, évolutions dans les besoins de financement et d'épargne, outils de mesures de risques environnementaux et opportunités d'investissements. De plus, une information sur les pratiques ESG de l'entreprise en termes de vote et d'engagement est faite annuellement auprès du Directoire et du Conseil de Surveillance de l'entreprise.

Par ailleurs, le Comité de Direction de Federal Finance Gestion compte parmi ses membres la Responsable de la Recherche Financière et ESG ainsi que le Responsable de la Recherche ESG. Ces présences permettent un suivi des pratiques de développement durable dans l'entreprise comme dans les portefeuilles gérés.

En complément, le Comité de Gouvernance ESG dédié se tient régulièrement (tous les 2 mois) et statue sur les décisions relatives à la méthodologie ESG, aux projets menés en la matière, etc.

Concernant la prise en compte de ces enjeux dans les rémunérations variables, le groupe Crédit Mutuel Arkéa a adopté une démarche qui vise une intégration cohérente et graduelle des risques en matière de durabilité au sein de sa politique de rémunération.

Ainsi, depuis 2022, des critères d'impact ESG et de durabilité ont été intégrés dans la politique de rémunération de Federal Finance Gestion, conditionnant l'attribution et le versement des éléments de rémunération variables des personnes concernées.

La politique de rémunération de Federal Finance Gestion est disponible sur le [site internet de la société de gestion dans la section Informations réglementaires](#).

S'agissant de la représentativité homme/femmes parmi les équipes, organes et responsables chargés de prendre des décisions d'investissements, les équipes de Federal Finance Gestion comptent 16 femmes sur 55 collaborateurs en contrat à durée indéterminée ayant un impact sur les décisions d'investissements ou les contrôles de ces investissements, soit 27,3 %. Concernant le Directoire de Federal Finance Gestion, au 31/12/2023 il était composé

de 4 membres dont 1 femme (soit un taux de 25 %). Enfin, le Conseil de Surveillance de la société comptait 4 femmes parmi ses 9 membres (soit 44,4 %).

Stratégie d'engagement auprès des émetteurs ou vis-à-vis des sociétés de gestion ainsi que sur sa mise en oeuvre

Le fonds Federal Support Court Terme ESG bénéficie de la stratégie d'engagement de Federal Finance Gestion, comme décrite ci-dessous.

NOTRE POLITIQUE D'ENGAGEMENT

Les racines de notre engagement

Le Groupe Crédit Mutuel Arkéa s'est construit sur un modèle coopératif et collaboratif, ancré dans les territoires. Les travaux autour de la « Raison d'Être » du Groupe sont venus renforcer cette identité. Le plan à moyen terme "Transitions 2024", vise à traduire concrètement dans ses métiers la « Raison d'Être » du Groupe. Celui-ci s'inscrit résolument dans la continuité du plan précédent qui a amorcé une dynamique de transformation des métiers et positionné le groupe sur une trajectoire de croissance pérenne.

Le Groupe Crédit Mutuel Arkéa souhaite ainsi se positionner comme un acteur au service de ses territoires et un partenaire de ses clients et sociétaires dans l'accompagnement de leurs transitions ainsi que dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Pour Federal Finance Gestion, il est donc légitime de se positionner comme investisseur responsable et prendre à son compte, dans la gestion de ses produits et services, cette ambition. Cette volonté représente ainsi la déclinaison de cette « Raison d'Être » dans notre métier de gestionnaire d'actifs. Depuis la création du premier fonds en 2000, Federal Finance Gestion n'a eu de cesse de promouvoir l'Investissement Socialement Responsable.

Nos objectifs d'engagement

Dans ce cadre, nous avons développé une politique d'engagement qui vise dans un premier temps à entamer un dialogue constructif avec les sociétés ayant une notation extra-financière en dessous de la moyenne de leur secteur.

A travers ces échanges, cette démarche individuelle ou collaborative doit les inciter à adopter des politiques et comportements responsables eu égard à leurs enjeux extra-financiers. Le thème de la transition énergétique est un élément central de notre démarche, en cohérence avec la raison d'être du groupe Crédit Mutuel Arkea.

Le second objectif est d'avoir un rôle actif et collectif dans le développement de la finance responsable. Pour mener à bien ce projet, nous participons à des actions d'engagement collectives. Ces actions comptent sur la mutualisation des énergies et des moyens pour porter haut les valeurs de l'investissement responsable face à des émetteurs dont la taille ou l'implantation géographique pourraient être un frein à l'engagement individuel.

La finalité de ces travaux d'engagement est simple : elle consiste à inciter les entreprises à mieux prendre en compte leurs impacts extra-financiers négatifs afin de réduire l'exposition aux risques de nos investissements, ainsi qu'à saisir les opportunités liées aux enjeux de

développement durable. In fine, ce sont les fonds détenus par nos clients et plus largement l'ensemble de nos parties prenantes qui doivent profiter de cet effort.

Notre démarche d'engagement en pratique

Les analystes de l'équipe Recherche ESG contactent la société de différentes manières, selon le moyen le plus approprié.

En général, le dialogue se fait lors de rencontres (Forums ESG) ou par conférence téléphonique dédiée.

Si ce type d'échange n'est pas possible, un échange par mail est réalisé. Nous estimons qu'un délai d'au moins 36 mois doit être accordé aux entreprises car faire évoluer les pratiques demande du temps.

Notre procédure d'escalade en pratique

Afin d'assurer une prise en compte de notre démarche d'engagement, une procédure d'escalade a été définie en 2022 :

- Après 3 mois sans réponse aux sollicitations formulées par la Recherche ESG, un courrier est adressé par le Président du Directoire de Federal Finance Gestion au management de l'entreprise ciblée.
- En cas d'absence de réaction de la société (après 3 mois), la décision est alors prise d'alléger de moitié, ou plus la position, voire sortir la ligne dans le respect des intérêts des clients.
- Cette décision est alors communiquée à l'émetteur.

NOTRE POLITIQUE DE VOTE

Organisation du vote

L'organisation de l'activité de vote aux assemblées générales est centralisée par l'équipe Recherche ESG de Federal Finance Gestion.

Cette équipe est chargée d'instruire et d'analyser les résolutions soumises aux assemblées générales.

Une convention a été passée avec un prestataire (ISS - Institutional Shareholder Services) pour fournir à Federal Finance Gestion les informations et documents nécessaires au vote.

Les analystes ESG de Federal Finance Gestion réalisent l'analyse des résolutions en se basant sur les documents transmis par la société, l'étude de prestataires externes et toute information disponible. Ils s'appuient, le cas échéant, sur les compétences des gérants de Federal Finance Gestion.

Les orientations de vote sont proposées à un membre du Directoire de Federal Finance Gestion. Celui-ci prend connaissance des analyses des résolutions et des propositions de vote faites par l'équipe Recherche ESG en accord avec la présente politique. Il décide du sens définitif du vote et procède à l'exercice du vote en validant les orientations.

Principes d'exercice du vote

• Périmètre d'exercice du vote

Federal Finance Gestion exerce les droits de vote attachés aux titres de sociétés européennes détenus :

- par les OPC dont elle assure la gestion,
- par les fonds et mandats de gestion pour lesquels la société a reçu délégation pour l'exercice des droits de vote.

Federal Finance Gestion exerce ses droits de vote pour l'ensemble des actions détenues. Le vote est ainsi systématique, il n'est pas conditionné à l'atteinte d'un seuil spécifique ou à la détention d'une part minimale du capital des entreprises.

Sont exclus de ce périmètre :

- les sociétés non françaises gérées dans les portefeuilles, pour lesquelles le dépositaire ne peut pas exercer le vote au niveau européen.
- les assemblées pour lesquelles un blocage des titres est rendu obligatoire afin de ne pas interférer dans la gestion des fonds.
- les sociétés des portefeuilles à gestion indiciaire et les produits structurés qui ne font que répliquer un indice de manière synthétique. Les études des résolutions et donc le vote aux AG n'a aucun impact sur la composition du portefeuille. A contrario, les fonds indiciaires à réplique physique font partie du périmètre de vote.

Le fonds Federal Support Court Terme ESG n'est pas éligible à notre politique de vote (fonds monétaire).

• Politique en matière de cession temporaire de titres

Il est précisé que Federal Finance Gestion ne pratique pas la cession temporaire d'actions.

• Principes d'orientation des votes

En tant que signataire des Principes de l'Investissement Responsable (PRI), Federal Finance Gestion intègre à sa politique de vote les dimensions environnementales, sociales et de gouvernance.

Pour l'ensemble du périmètre de vote, les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance sont traités dans une optique de long terme. Convaincu que l'ESG est vecteur de valeur ajoutée pour la performance long terme d'une entreprise, Federal Finance Gestion soutiendra les résolutions qui permettront d'améliorer ces pratiques.

Environnement : Federal Finance Gestion s'attache à ce que les résolutions portant sur l'environnement soient traitées de façon à réduire les impacts environnementaux négatifs et à apporter une réponse concrète sur la stratégie climat d'une entreprise conformément aux

meilleurs standards (standards TCFD). Ainsi Federal Finance Gestion votera en faveur des résolutions qui visent à augmenter la transparence des entreprises sur les objectifs climatiques (transparence sur les scénarios utilisés, alignement aux Accords de Paris sur le Climat). Par ailleurs, pour être soutenue, la résolution doit avoir des objectifs ambitieux et réalisables, l'orientation finale du vote est également prise au regard de la qualité ESG de l'entreprise. Depuis l'exercice 2022, nous avons pris l'engagement fort de voter CONTRE le Président du Conseil si les mesures minimales de lutte contre le changement climatique et les risques associés ne sont pas prises par la société. Nous veillerons également à l'alignement de la rémunération des dirigeants avec la stratégie climat de l'entreprise, en analysant l'existence de critères de performance objectifs sur le climat.

Social : les résolutions à caractère social sont traitées selon un principe d'équité, de manière à ce que les salariés soient associés à la performance de l'entreprise, au même titre que toutes les autres parties prenantes. Par ailleurs, nous soutenons de longue date la féminisation des instances de gouvernance. Plus largement, des résolutions portant sur une meilleure transparence sur cet enjeu feront l'objet d'un vote favorable si les objectifs sont ambitieux et réalisables. Certains pays ont déjà imposé des standards de transparence sur la parité hommes-femmes sur les questions salariales, toutes résolutions visant à promouvoir ce standard dans des pays où cela n'est pas encore une obligation légale feront l'objet d'un vote favorable. La décision finale sera prise au regard de la qualité ESG de l'émetteur.

Gouvernance : souhaitant promouvoir les meilleures pratiques en matière de fonctionnement des conseils, Federal Finance Gestion évalue notamment la gouvernance des entreprises en fonction du degré d'indépendance du conseil d'administration et de sa diversité (formations, nationalités, égalité femme - homme). L'ensemble de notre politique de vote irrigue notre modèle de notation (qualité du Conseil et du management, rémunération, structure actionnariale, audit et gouvernance ESG) sur les enjeux ESG et inversement.

- **Gestion des conflits d'intérêt**

Federal Finance Gestion pratique l'exercice des droits de vote en toute indépendance et dans l'intérêt à long terme de ses porteurs.

Il appartient au département du contrôle permanent de prévenir et gérer les situations de conflits d'intérêt susceptibles d'affecter le libre exercice par Federal Finance Gestion des droits de vote.

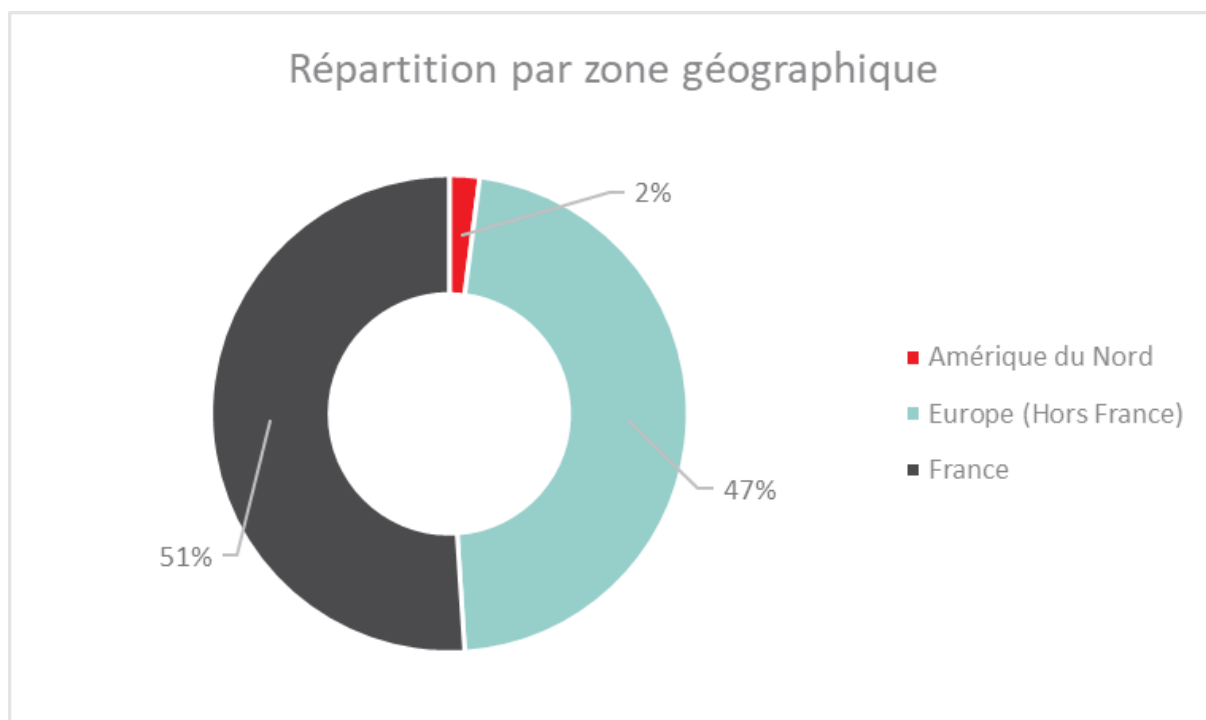
Dès lors qu'une dérogation à la présente politique de vote est proposée par l'équipe en charge du vote, le contrôle permanent est saisi. La proposition de dérogation est argumentée par l'analyste instruisant le vote. Le représentant du contrôle permanent évalue les éventuels conflits d'intérêt amenant à ne pas se conformer à cette politique et décide de la position à tenir.

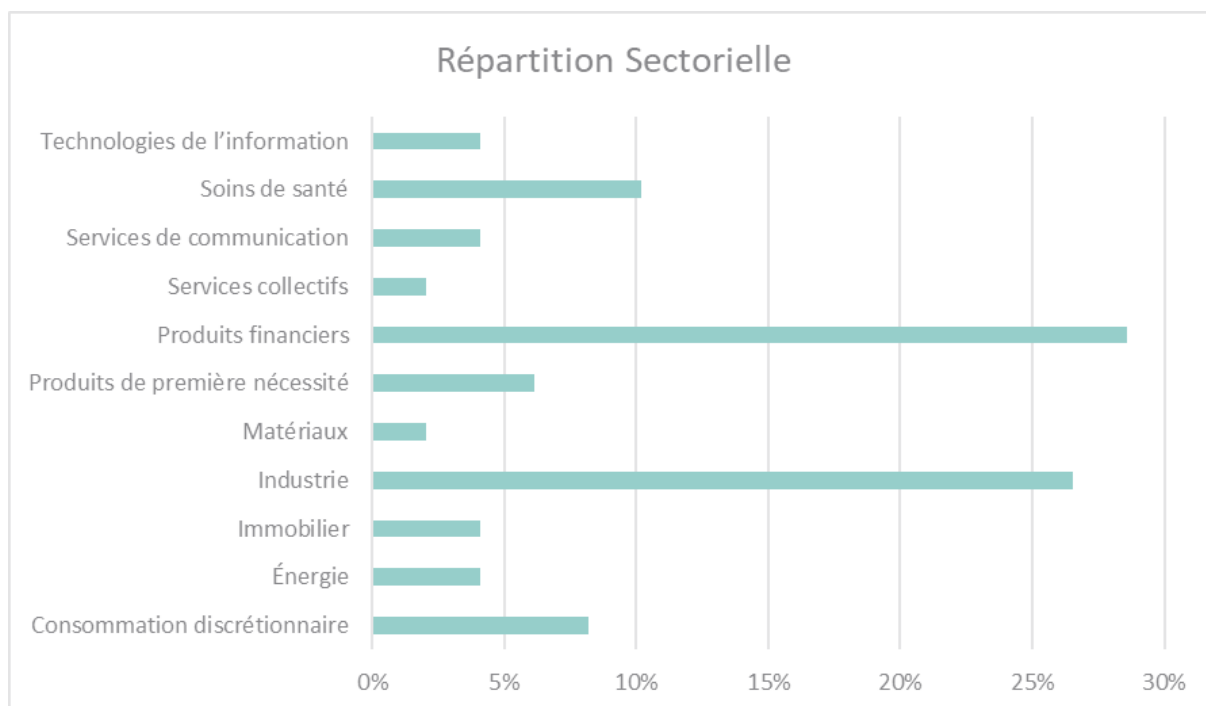
L'ENGAGEMENT EN ACTION

- **Bilan des actions d'engagement:**

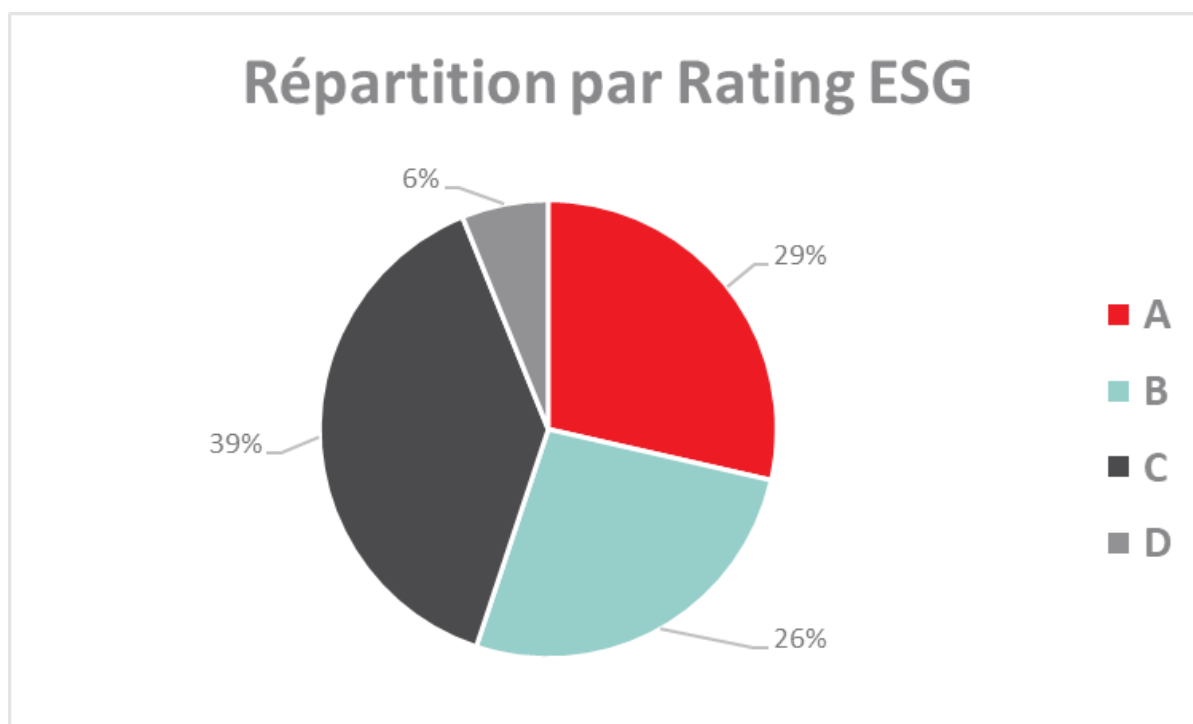
Au cours de l'année 2023, nous avons dialogué avec un large panel de sociétés, majoritairement françaises et européennes issues de nombreux secteurs d'activité.

Les échanges avec ces sociétés sont réalisés pour l'ensemble des fonds de Federal Finance Gestion, y compris le fonds Federal Support Court Terme ESG.



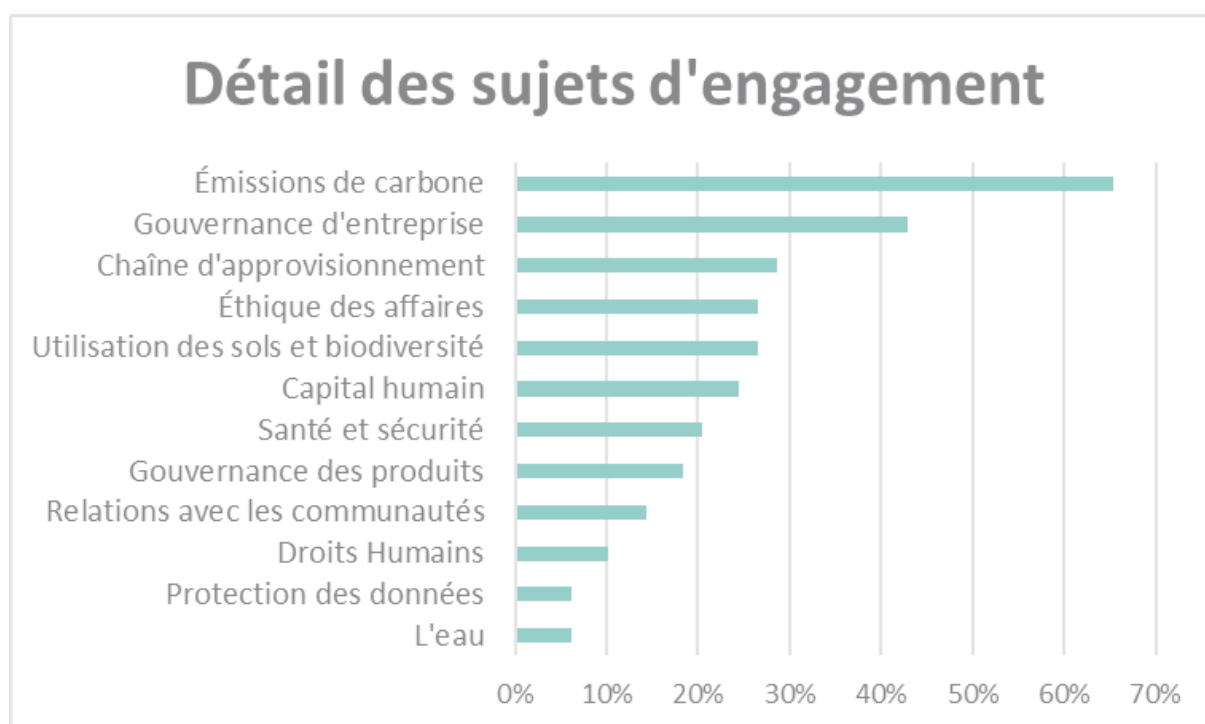


En 2023, nous n'avons pas sanctionné d'émetteurs pour lesquels l'engagement aurait été un échec. Ainsi, aucun désinvestissement n'a eu lieu suite à un engagement individuel. L'impact de notre engagement a donc été surtout via la révision des ratings ESG - des émetteurs - à la hausse ou à la baisse - suite à des échanges qui nous ont permis d'approfondir nos connaissances vis-à-vis des processus internes des émetteurs.



Dans l'ensemble, nous avons eu des contacts avec des émetteurs déjà bien notés par notre outil de notation ESG propriétaire. Les conférences ESG organisées par nos partenaires commerciaux tels que nos courtiers nous sont d'une utilité pour rencontrer les émetteurs et assurer notre suivi sectoriel. Par ailleurs, nous avons pris l'initiative de contacter des entreprises au regard de thématiques comme celle de la biodiversité. Cette approche découle directement de notre engagement ainsi que de notre participation active dans l'initiative "Finance for Biodiversity Pledge".

Pour chaque société, les analystes ESG déterminent les axes d'engagement. Généralement, les sujets retenus sont des enjeux majeurs du secteur, mais insuffisamment traités par l'entreprise. Le dialogue porte également sur l'implication des sociétés dans des cas de controverses. En 2023, les sujets abordés avec les sociétés ont majoritairement porté sur l'environnement, et plus précisément sur les émissions carbone. Cette problématique a été abordée dans la plupart des réunions, quel que soit le secteur. Les sujets sociaux ont également été bien approfondis, en particulier les domaines relatifs à la gestion de la chaîne de valeur et au capital humain.



Engagement collaboratif

Afin de renforcer le pouvoir d'influence des investisseurs responsables, des démarches d'engagement collaboratives sont menées avec d'autres investisseurs afin d'inciter les entreprises à changer les pratiques et adopter des comportements vertueux.

L'engagement de Federal Finance Gestion pour promouvoir la finance responsable se traduit par la participation à diverses initiatives de place, coordonnées par les réseaux internationaux de finance durable. Les dernières initiatives auxquelles Federal Finance Gestion a participé ont porté sur la préservation de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique.

Consciente des enjeux liés à la protection de la biodiversité, Federal Finance Gestion a rejoint l'initiative "Finance for Biodiversity Pledge" en mai 2021 en tant que membre actif au sein des différents groupes de travail (engagement, plaidoyer, mesure d'impacts) mais également de sa gouvernance en étant membre de l'Advisory Committee. Notons que l'adhésion à cette initiative nous engage à réaliser 5 objectifs d'ici fin 2024, décrits ci-dessous :

- Collaboration et partage de connaissances,
- Intégration de critères liée à la biodiversité et engagement avec les entreprises,
- Mesurer l'impact positif et/ou négatif de nos investissements,
- Fixer des objectifs de réduction des impacts négatifs / augmentation des impacts positifs,
- Reporting annuel.

Nous sommes actuellement en mesure de répondre aux trois premiers objectifs. Notre participation aux différents groupes de travail va nous aider à répondre aux autres. Nous avons réalisé un appel d'offres sur des données biodiversité et avons sélectionné l'outil BIA-GBS de Carbon4 Finance Biodiversité. Cet outil nous permet de calculer l'empreinte biodiversité de nos portefeuilles.

Par ailleurs, nous avons également participé à deux campagnes organisées par le CDP (Carbon Disclosure Project) :

- "Non-disclosure campaign" :
 - Objectif : améliorer la transparence des entreprises sur les enjeux climatiques
- 3 entreprises ciblées : 1 entreprise a amélioré ses pratiques "Science Based Target" :
 - Objectif : encourager les entreprises à mettre en place des stratégies climatiques alignées aux Accords de Paris, scientifiquement prouvées

En complément de notre participation à la Finance for Biodiversity Foundation, nous avons voulu intégrer la notion de biodiversité dans notre démarche d'engagement. Ainsi nous avons rejoint l'initiative mondiale Nature Action 100 en 2023 avec laquelle nous mettrons en place de nouvelles campagnes d'engagement.

Nature Action 100 est une initiative mondiale d'engagement des investisseurs visant à renforcer l'ambition et l'action des entreprises pour inverser la tendance à la perte de la nature et de la biodiversité. L'initiative engage des entreprises dans des secteurs clés qui sont considérés comme ayant une importance systémique pour inverser la perte de la nature et de la biodiversité d'ici à 2030. Elle a été conçue par un groupe d'investisseurs institutionnels connu sous le nom de "*Launching Investor Group*". Le secrétariat de l'initiative et le groupe de travail sur l'engagement des entreprises sont co-dirigés par Ceres et le groupe d'investisseurs institutionnels sur le changement climatique (IIGCC), et le groupe

consultatif technique de l'initiative est co-dirigé par la Fondation Finance for Biodiversity et Planet Tracker.

Plus de 200 investisseurs institutionnels - représentant plus de 28 000 milliards de dollars d'actifs gérés ou conseillés - du monde entier participent à Nature Action 100. Nos attentes à l'égard des entreprises constituent un ensemble d'actions contraintes par le temps et nécessaires de la part des entreprises pour protéger et restaurer la nature et les écosystèmes. Nous demanderons donc aux entreprises engagées de mettre en place des actions pour la biodiversité dans les domaines suivants : ambition, évaluation, objectifs, mise en œuvre, gouvernance, engagement.

Les entreprises avec lesquelles Federal Finance Gestion mènera des actions d'engagement dès 2024 sont américaines ainsi qu'européennes. Ces émetteurs sont issus du secteur pharmaceutique ainsi que du secteur des biens de consommation.

Nous considérons cette opportunité d'échange avec les émetteurs comme une excellente occasion de comprendre comment ces entreprises mettent en œuvre des politiques visant à limiter leur exposition aux risques liés à la biodiversité.

Par ailleurs, nous avons également entamé des pourparlers pour rejoindre l'organisation suédoise Chemsec en 2023. ChemSec – the *International Chemical Secretariat* – est une organisation indépendante à but non lucratif qui milite pour le remplacement des produits chimiques toxiques par des alternatives plus sûres.

Les produits chimiques dangereux se trouvent dans les vêtements, l'électronique grand public, les emballages et de nombreux autres produits qui nous entourent dans notre vie quotidienne. Ils se répandent dans l'environnement, augmentant le risque de cancer et d'infertilité, entre autres. Parmi ces substances se trouvent les substances perfluorées (PFAS). Les PFAS se dégradent très peu, c'est pourquoi il est possible d'en retrouver des traces dans l'environnement, y compris des substances qui ont été interdites depuis plusieurs années (d'où l'appellation de « polluants éternels »).

En tant qu'investisseurs dans de grands groupes de chimie de spécialité, nous avons un devoir de faire de l'engagement avec ces émetteurs de ce secteur et précisément sur ce sujet. Nous avons besoin de mieux appréhender les politiques internes des producteurs de PFAS chez qui nous sommes parties prenantes.

Nous souhaitons analyser la stratégie adoptée par ces entreprises à l'égard des PFAS. Ceci englobe la compréhension approfondie qu'elles ont des PFAS, ainsi que leur analyse des risques et des impacts inhérents à la production et à l'utilisation de ces substances. En outre, nous examinerons la stratégie d'atténuation que ces entreprises prévoient de mettre en œuvre. L'objectif est de garantir une réduction et une correction efficaces des risques et des impacts négatifs associés.

Taxonomie européenne et combustibles fossiles

Le fonds Federal Support Court Terme ESG bénéficie de l'approche retenue par Federal Finance Gestion sur la taxonomie européenne et les combustibles fossiles, telle que décrite ci-dessous.

Afin de contribuer au respect des objectifs de l'Accord de Paris (qui visent à limiter le réchauffement climatique à 2 degrés à l'horizon 2050) et de soutenir l'évolution vers une économie bas carbone, Federal Finance Gestion souhaite participer au financement de la transition énergétique en investissant dans des activités ayant un impact environnemental positif.

Pour mesurer cela, nous utilisons les repères fournis par la taxonomie européenne.

- **Qu'est-ce que la Taxonomie européenne ?**

La Commission Européenne à travers la publication du Règlement Taxonomie (2020/852) a établi une classification des activités économiques ayant un effet favorable sur l'environnement. Son objectif est d'orienter les investissements sur des activités durables ("vertes") et de lutter contre le greenwashing.

Présentée en 2018 et adoptée en 2020 par la Commission Européenne, la Taxonomie est une nomenclature évolutive et commune à l'ensemble des pays de l'UE. Son but, **identifier les activités qui ont un impact favorable sur l'environnement**.

Ainsi, une activité est classée comme durable ou alignée si elle correspond substantiellement à au moins l'un des six objectifs suivants :

- **Atténuation du changement climatique ;**
- **Adaptation au changement climatique ;**
- **Utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines ;**
- **Transition vers une économie circulaire ;**
- **Contrôle de la pollution ;**
- **Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.**

Les activités durables selon les deux objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique ont été précisées par le règlement délégué (UE) 2023/2485 complétant le règlement (UE) 2020/852 "Taxonomie" ; le règlement délégué (UE) 2023/2486 est venu préciser les activités durables selon les quatre autres objectifs environnementaux.

De plus, la taxonomie européenne prévoit qu'une activité durable ne doit pas porter de préjudice important aux cinq autres objectifs environnementaux (Principe du Do Not

Significant Harm ou DNSH) et respecte les garanties minimales en matière de droits de l'Homme.

Outre les activités qui contribuent en elles-mêmes à l'environnement, comme la production d'énergie éolienne ou la fabrication de véhicules électriques, deux autres catégories sont également prises en compte dans la taxonomie :

- les activités **“habilitantes”**, qui permettent à d'autres activités de contribuer à l'un des six objectifs;
- les activités **“transitoires”**, qui permettent de réduire l'impact environnemental d'activités dans des secteurs pour lesquels il n'existe pas d'alternatives durables.

● **Quelles sont les implications pour Federal Finance Gestion ?**

La part verte éligible du portefeuille selon la taxonomie européenne correspond à la proportion d'investissement réalisés dans des activités qui pourraient, sous réserve d'atteinte des critères techniques, être considérées comme vertes ou alignées à la taxonomie européenne.

Le calcul a été effectué en excluant toutes les obligations souveraines, y compris lorsqu'il s'agit d'obligations vertes ou durables, du numérateur et du dénominateur. De plus, les expositions aux entreprises non soumises à NFRD ont été exclues du numérateur, ces entreprises n'étant pas soumises à la taxonomie, ainsi que les dérivés. Les obligations vertes ou durables émises par les entreprises ne font pas l'objet d'un traitement différent des autres obligations émises par les entreprises.

Les indicateurs relatifs aux investissements dans des activités économiques durables selon la taxonomie doivent être fondés sur des données réelles publiées par les émetteurs ; ces informations ne sont encore aujourd'hui que très partiellement disponibles.

Pour les calculs de Federal Finance Gestion à fin 2023, les pourcentages de chiffre d'affaires ou les dépenses d'investissement - CAPEX provenant d'activités économiques éligibles à la taxonomie sont les données reportées par le fournisseur de données MSCI (et complétées par les données dites calculées par MSCI).

L'analyse est ainsi plus fine qu'en 2022 où les activités économiques éligibles étaient identifiées à partir des codes NACE inscrits dans les annexes de l'acte délégué climat ; les pourcentages de chiffre d'affaires provenant d'activités économiques éligibles à la taxonomie étaient déterminés par le fournisseur de données Sustainalytics. D'autre part, les travaux effectués en 2023 sur la transposition des fonds ont permis d'élargir le périmètre des données récupérées et exploitées. Des difficultés importantes ont toutefois été rencontrées liées à la très faible couverture à date et à la qualité des données des émetteurs reportées par MSCI (incohérences entre montants éligibles et alignés ; données non reportées sur les différents objectifs et selon les différentes méthodes : chiffre d'affaires et dépenses d'investissement).

Federal Finance Gestion a contribué pour la partie Actifs sous gestion au calcul de GAR (Green Asset Ratio) éligible et aligné réalisé par le Groupe Crédit Mutuel Arkéa à fin 2023.

Ainsi, au 31/12/2023, sur un périmètre couvrant 20,52 % des encours du fonds Federal Support Court Terme ESG, la part verte s'établit à 23,73 %.

En miroir de la part verte, Federal Finance Gestion travaille sur la définition de la part brune selon la réglementation SFDR. Au-delà des activités d'extraction, de la prospection, de l'exploitation minière, de la production et de la transformation, sont intégrées les activités liées au stockage, au raffinage ou à la distribution, y compris le transport, l'entreposage et le commerce de combustibles fossiles.

Opérationnellement, Federal Finance Gestion a décidé de s'appuyer sur le PAI 4 "Exposition des sociétés actives dans le secteur des énergies fossiles". Cet indicateur, fourni par Sustainalytics, permet d'identifier la part brune en portefeuille et proratiser les expositions en fonction des parts d'activité des sociétés concernées dans les secteurs visés.

Le périmètre éligible au calcul de la part brune SFDR porte donc sur les investissements dans des actions et obligations d'entreprises.

Au 31/12/2023, sur un périmètre couvrant 87,6 % des encours du fonds Federal Support Court Terme ESG, la part brune est de 2,9 %.

Stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris

Stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris relatifs à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et, le cas échéant, pour les produits financiers dont les investissements sous-jacents sont entièrement réalisés sur le territoire français, stratégie nationale bas-carbone mentionnée à l'article L. 222-1 B du code de l'environnement

Le fonds Federal Support Court Terme ESG bénéficie de la stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris déployée par Federal Finance Gestion, telle que décrite ci-dessous.

Définition et méthodologie

L'Accord de Paris a défini un objectif de limitation du réchauffement climatique de la planète à 2°C à l'horizon 2050 (neutralité carbone). Federal Finance Gestion souhaite prendre toute sa part à l'atteinte des objectifs fixés par l'Accord de Paris. Ces réflexions s'intègrent aux travaux menés à l'échelle de Crédit Mutuel Arkéa.

Un indicateur de « température » du portefeuille peut être utilisé pour valider la conformité de la trajectoire du portefeuille avec les objectifs de l'Accord de Paris. À ce jour, il n'existe aucune méthodologie normée de mesure de la température des portefeuilles.

Federal Finance Gestion réalise une mesure d'alignement de portefeuille qui a pour objectif d'évaluer la performance à long terme des stratégies climat des sociétés investies en portefeuille et de vérifier que leurs émissions de gaz à effet de serre futures permettent de contenir le réchauffement climatique à 2°C.

L'analyse repose sur les données fournies par MSCI. En effet, Federal Finance Gestion a décidé d'utiliser une mesure exprimée en degrés Celsius, conçue pour montrer l'alignement de la température des entreprises et des portefeuilles sur les objectifs mondiaux en matière de température.

Prospective, cette mesure consiste à projeter les émissions futures des entreprises jusqu'en 2050, sur la base de leurs émissions actuelles, de l'analyse de leurs objectifs de réduction déclarés et d'une évaluation de la crédibilité de ces engagements. Cette projection est ensuite comparée à un « budget » d'émissions attribué à chaque entreprise en fonction de son activité. L'écart entre la projection et le budget est ensuite converti en une augmentation implicite de la température mondiale - c'est-à-dire de combien la température mondiale augmenterait si l'ensemble de l'économie avait le même dépassement ou sous-dépassement de carbone que l'entreprise en question.

Federal Finance Gestion est toutefois conscient des limites intrinsèques d'une telle méthodologie.

Compte tenu des limites et incertitudes sur les mesures ainsi disponibles, Federal Finance Gestion n'a pas décidé, pour l'heure, d'une stratégie d'alignement de ces portefeuilles. Des travaux sont en cours afin de pouvoir se fixer de tels objectifs. Toutefois, certains fonds ou mandats intègrent spécifiquement ces questions, ainsi nous travaillons à l'intégration d'indice Paris Aligned Benchmark dans notre gestion. Ces indices, répondant à la réglementation européenne en matière de constitution d'indices, intègrent certaines contraintes telles qu'une trajectoire de décarbonation en cohérence avec l'Accord de Paris. De même, des clients institutionnels peuvent nous demander, dans le cadre de la gestion de leurs mandats dédiés, d'intégrer et de suivre ce type d'indicateurs.

Au 31/12/2023, l'ITR agrégé du fonds Federal Support Court Terme ESG s'élève à 2,42°C. Ce calcul se base sur la méthodologie de MSCI fondée sur un scénario de température de 2°C. La trajectoire est déterminée sur la base du différentiel entre le budget accordé aux différents portefeuilles au regard du budget qui leur était alloué. L'excédent (défaut d'émissions) est ensuite converti en degré. Le budget global était de 1491 Giga Tonnes CO2.

Politiques sectorielles

Federal Finance Gestion a publié en 2019 une politique d'encadrement des investissements dans les émetteurs impliqués dans la production de charbon thermique ou dans la production d'électricité utilisant le charbon. Cette politique a connu plusieurs évolutions afin d'être plus ambitieuse. Ainsi, depuis le 1er janvier 2021 sur l'ensemble du périmètre concerné (fonds ouverts hors fonds à formules et fonds indiciaires, fonds de fonds en gestion d'actif et fonds et mandats dédiés), Federal Finance Gestion s'interdit les nouveaux investissements dans les entreprises:

- qui réalisent plus de 10 % de leur chiffre d'affaires dans le charbon (mines et centrales),
- qui produisent plus de 10 % de leur énergie à partir de charbon,
- qui ont une production de charbon physique > 10M tonnes par an,
- qui ont des capacités installées de production d'électricité > 5 GW,
- qui réalisent des dépenses d'investissement dans l'extraction de charbon et des projets de développement liés à l'extraction et aux infrastructures,
- qui ont des plans d'expansion de leurs capacités de production d'énergie à partir du charbon sur les 5 prochaines années.

Les actions en portefeuille émises par des sociétés dépassant les seuils ci-dessus ont été cédées avant fin juin 2021.

Les obligations en portefeuille émises par des sociétés dépassant les seuils ci-dessus sont gérées de façon extinctive et les opérations sur obligations émises par des sociétés ne dépassant pas ces seuils mais ayant une activité dans le charbon thermique, aussi petite soit-elle, seront autorisées sous réserve que les maturités ne dépassent pas 2027, date de sortie définitive du charbon.

Par ailleurs, Federal Finance Gestion a publié fin 2021 une politique relative aux hydrocarbures non conventionnels applicable depuis le 1er janvier 2022. Elle a été

actualisée fin 2023 et ainsi depuis le 1er janvier 2024, Federal Finance Gestion n'investit plus dans :

- les entreprises, dont les Énergies Fossiles Non Conventionnelles représentent plus de 25 % de la production annuelle d'énergies fossiles,
- les acteurs du MIDSTREAM qui développent des pipelines ou qui développent les capacités des terminaux GNL,
- les projets dédiés aux Énergies Fossiles Non Conventionnelles (exploration, développement des capacités, infrastructure, transformation).

Federal Finance Gestion mettra en œuvre des actions (individuelles ou collectives) d'engagement auprès d'entreprises du secteur pour les accompagner dans leur transition énergétique et leur demander d'adopter une stratégie d'alignement bas carbone, afin d'accompagner la transformation du secteur.

À fin 2030 :

- au-delà de ces principes qui s'appliquent aux nouveaux financements et investissements, Federal Finance Gestion s'engage à une sortie des acteurs engagés dans les Énergies Fossiles Non Conventionnelles d'ici fin 2030 sur toutes les zones géographiques (pays de l'OCDE et hors OCDE).
- sont concernés par cette sortie, les acteurs dont les Énergies Fossiles Non Conventionnelles représentent plus de 10 % de la production annuelle d'énergies fossiles ou qui développent de nouvelles capacités en Énergies Fossiles Non Conventionnelles.

Il est précisé que les énergies fossiles non conventionnelles retenues par la politique sont les suivants :

- fracturation (pétrole de schiste, gaz de schiste, liquides et gaz de réservoir étanche),
- les sables bitumineux,
- l'Ultra-profond en mer,
- l'Arctique,
- le méthane houiller,
- le pétrole extra-lourd,
- les hydrates de méthane sont également intégrés à la définition des Énergies Fossiles Non Conventionnelles. Ils sont pris en compte depuis 2022, dans l'analyse des projets financés. S'agissant de l'analyse des acteurs, faute de base de données à date, ils seront pris en compte dans la limite des données disponibles dans un premier temps.

Stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

Stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité, en précisant le périmètre de la chaîne de valeur retenu, qui comprend des objectifs fixés à horizon 2030, puis tous les cinq ans

Le fonds Federal Support Court Terme ESG bénéficie de la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité déployée par Federal Finance Gestion, telle que décrite ci-dessous.

● Introduction

Selon la Convention sur la Diversité Biologique, **la biodiversité se définit comme « la variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie. Elle comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes ».**

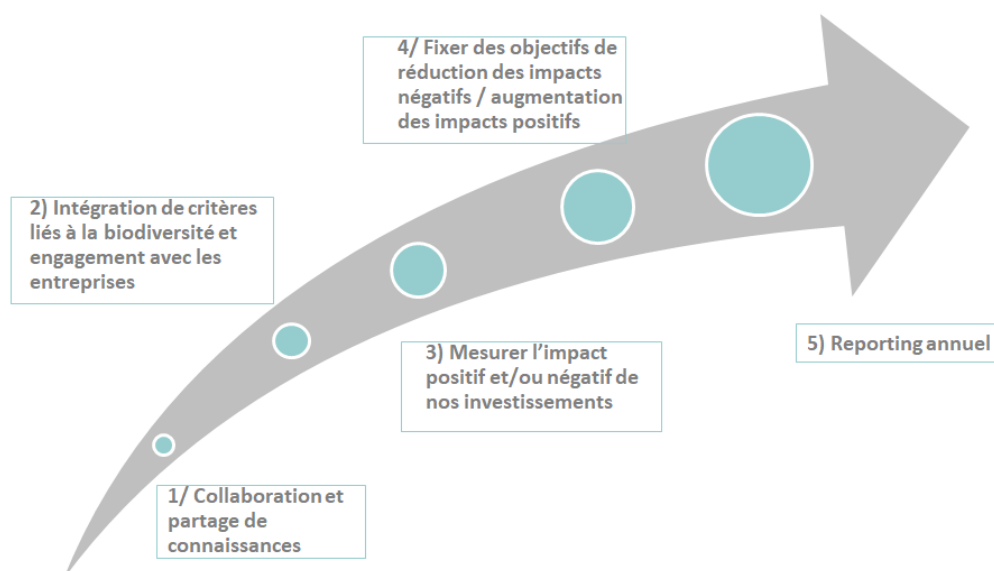
Souvent appelée sixième extinction de masse, le déclin mondial de la biodiversité est une des menaces les plus importantes pesant sur la société. Fort d'une prise de conscience grandissante – au fil des Conférences sur la Diversité Biologique et des congrès - le Forum économique mondial place la biodiversité au troisième rang en termes de magnitude et sur un horizon de 5 à 10 ans dans son rapport sur les risques mondiaux en 2022 derrière les événements météorologiques extrêmes et l'échec de la lutte contre le changement climatique. Il suffit de constater la décroissance continue de la liste rouge de l'UICN (espèces menacées) pour se rendre compte du taux de disparition des espèces depuis la révolution industrielle.

Le rapport de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) de 2019, équivalent du « GIEC de la biodiversité », mentionne la disparition de 85 % des zones humides dans le monde, de la dégradation sévère par l'homme de 75 % de l'environnement terrestre et de 66 % de l'environnement marin depuis 1870. Par ailleurs, les taux d'extinction d'espèces sont 10 à 100 fois plus élevés aujourd'hui qu'ils ne l'étaient pendant les 10 derniers millions d'années. L'érosion de la biodiversité entraîne donc la détérioration globale des services écosystémiques, services utilisés par l'Homme et son système économique. Par exemple, la disparition des pollinisateurs menace de causer des déficits de récolte estimés entre 5 et 8 % de la production agricole mondiale, soit entre 235 et 577 milliards d'euros.

Alors qu'en une décennie la tonne de CO2 est devenue un indicateur simple, permettant d'intégrer les aspects climatiques tout au long du processus d'investissement, la biodiversité paraît beaucoup plus compliquée à aborder avec un indicateur unique.

- **Mise en place d'une stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité et mesure du respect des objectifs figurant dans la Convention sur la diversité biologique**

Fédéral Finance Gestion est devenue membre actif de l'initiative « Finance for Biodiversity Pledge » en 2021. En rejoignant cette initiative, Federal Finance Gestion doit remplir 5 objectifs à l'horizon 2024, lesquels pourront servir de base pour structurer une première démarche à suivre en matière de biodiversité.



Dans le cadre du développement d'une stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité, Federal Finance Gestion a accès à des données ESG liées à la biodiversité par ses fournisseurs de données.

Ces données ESG doivent permettre de comprendre l'exposition aux risques biodiversité des investissements mais également d'avoir une analyse plus fine sur certains facteurs directs impactant la biodiversité. Toutefois, afin de piloter l'alignement des investissements de Suravenir aux objectifs figurant dans la Convention sur la diversité biologique, il conviendrait de développer une approche basée sur différents outils (aspect impacts négatifs mais également mesure des dépendances aux services rendus par la nature). Pour l'heure, seuls les éléments relatifs aux aspects négatifs sont disponibles.

L'intégration de toutes les dimensions de la biodiversité dans les activités de Federal Finance Gestion est une démarche d'amélioration continue dont le rythme dépend aussi d'éléments exogènes (clarté et stabilité du cadre réglementaire, horizon de temps très long, disponibilité et qualité des méthodologies d'analyse et des données permettant d'évaluer les impacts et les dépendances vis-à-vis de la biodiversité...).

Federal Finance Gestion souhaite toutefois pouvoir développer, à l'horizon 2024 et à l'issue des travaux précédemment mentionnés, une première stratégie d'alignement avec les objectifs figurant dans l'Accord de Kunming-Montréal adopté le 19 décembre 2022 à

l'occasion de la 15e Conférence des Parties (COP15) de la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique.

- **Analyse de la contribution à la réduction des principales pressions et impacts sur la biodiversité définis par la Plateforme Intergouvernementale Scientifique et Politique sur la biodiversité et les services écosystémiques**

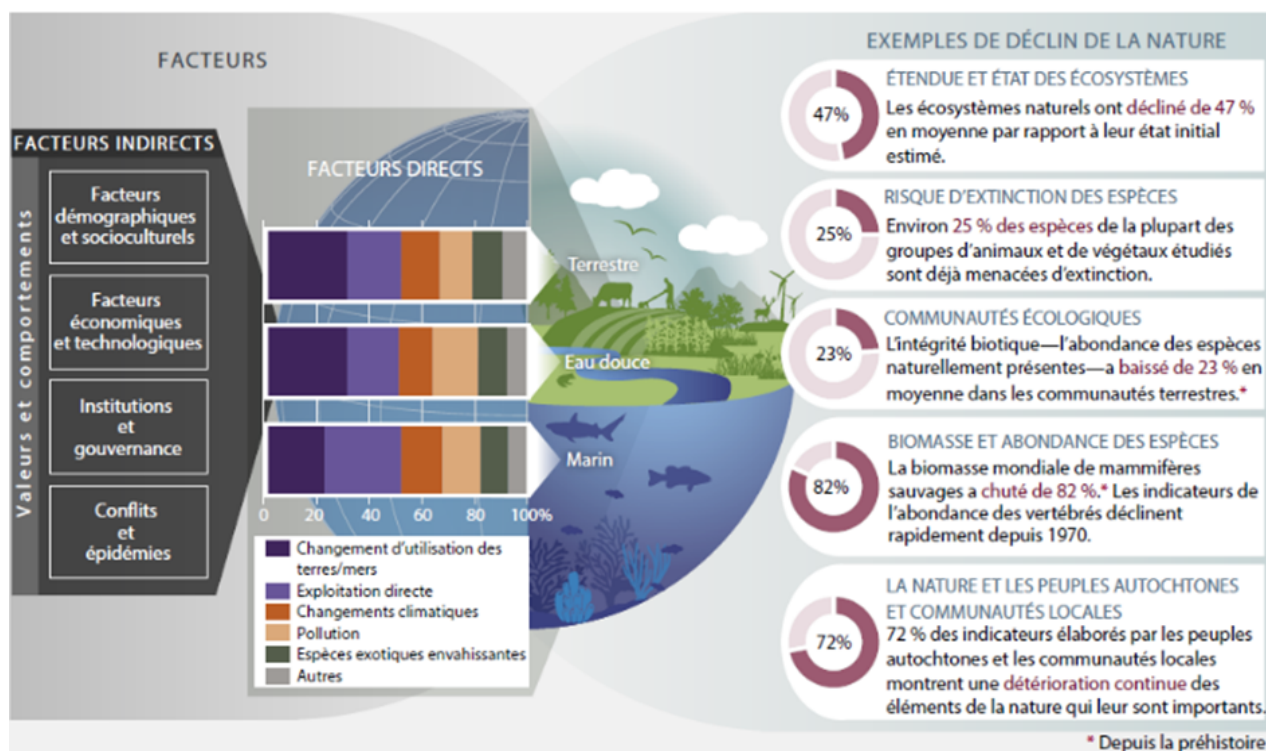
Si la stratégie de Federal Finance Gestion est toujours en construction, des initiatives sont déjà prises dans la gestion de portefeuilles afin de contribuer à une réduction des principales pressions et impacts sur la biodiversité.

Ainsi, l'analyse ESG des émetteurs, systématiquement intégrée dans les décisions d'investissement permet une prise en compte de 3 des 5 facteurs de risques directs qui engendrent une perte de biodiversité : outre le changement climatique (à propos duquel une part importante du présent rapport décrit la prise en compte) sont également traitées les questions de la pollution et l'utilisation des terres.

Si ces facteurs directs impliquent des pressions qui peuvent par ailleurs être exprimées en NOX, SOX (pollution), en km2 de terres occupées/transformées (utilisation des terres) et en émissions de gaz à effets de serre (changement climatique), leur utilisation est réalisée dans la notation ESG des émetteurs. La performance des émetteurs sur ces enjeux est ainsi mesurée et intégrée à la note finale. Federal Finance Gestion souhaitant exclure de ses investissements les 20 % des émetteurs les moins performants d'un point de vue ESG, ces pressions sont ainsi directement incluses dans les choix d'investissement.

- **Indicateur d'empreinte biodiversité**

L'IPBES a publié en 2019 un rapport explicitant les facteurs directs et indirects de la perte de biodiversité.

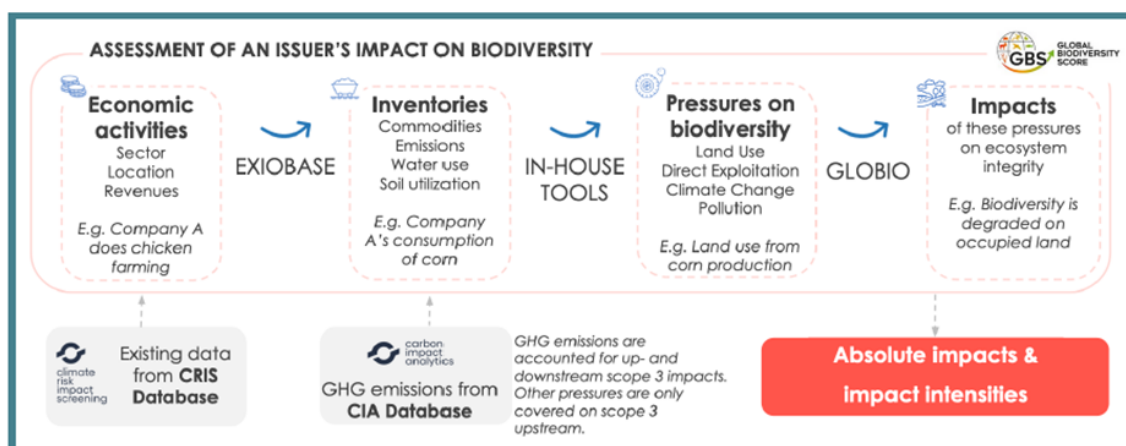


Federal Finance Gestion a travaillé sur l'étude des fournisseurs de données qui permettraient d'analyser la contribution à la réduction des principales pressions et impacts sur la biodiversité définis par l'IPBES sur la biodiversité et les services écosystémiques. Un fournisseur spécialisé a été sélectionné afin de mesurer l'impact biodiversité des investissements des portefeuilles.

Le choix a porté sur l'utilisation d'un indicateur proposé par le fournisseur de données spécialisé Carbon4 Finance/CDC Biodiversité. Il s'agit du MSA ("Mean Species Abundance") qui mesure l'intégrité d'un écosystème et varie de 0 % à 100 % où 100 % représente un écosystème, qu'il soit terrestre ou aquatique, vierge de toute activité humaine. Pour simplifier, 100 % correspond à une forêt vierge alors que 0 % correspond à un parking.

Ces impacts exprimés en MSA.km2 (Mean Species Abundance) peuvent ensuite être agrégés au niveau des portefeuilles.

Les principales étapes de la mesure en MSA.km2

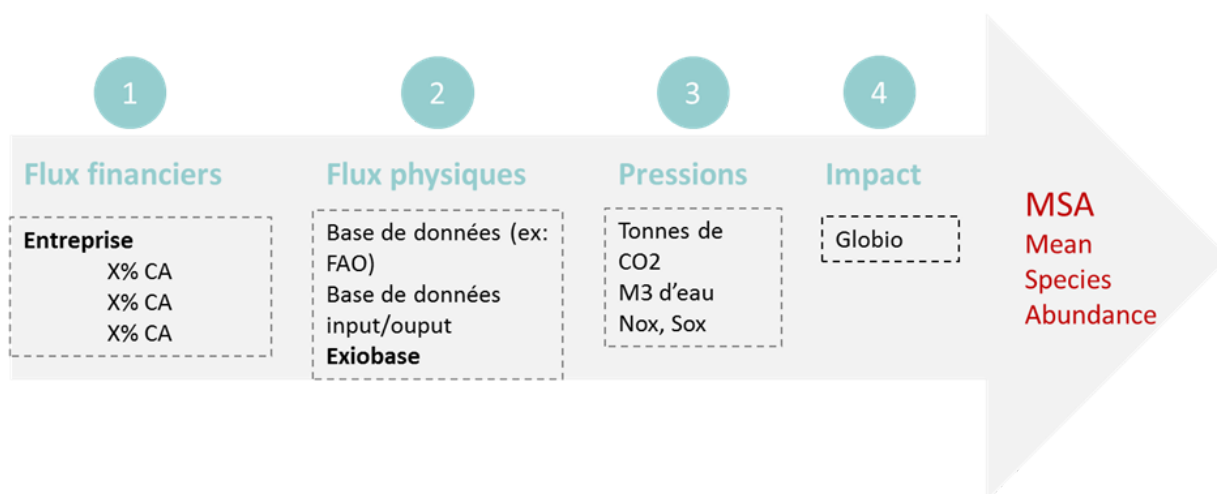


Étape 1 : répartition du chiffre d'affaires par activités et zones géographiques

Étape 2 : transformation des flux économiques (chiffre d'affaires) en flux physiques (inventaire des matières premières utilisées) grâce à l'outil qui est en open-source EXIOBASE. EXIOBASE est alimenté par les différentes comptabilités nationales. Ainsi, pour 1€ de chiffre d'affaires d'un produit précis dans une zone géographique donnée, cet outil indique les matières premières utilisées.

Étape 3 : les matières premières ont chacune des pressions comme des émissions de CO2 (pression liée au changement climatique), de NOX et SOX (pressions liées à la pollution) ou encore des hectares de surface (pression liée à l'utilisation des terres).

Étape 4 : enfin, grâce au modèle GLOBIO, défini par les scientifiques du monde entier lors d'une COP sur le climat pour interpréter l'impact d'une détérioration de la biodiversité sur le climat, l'outil BIA-GBS transforme les pressions en impacts, mesurés en MSA.km2.



Un impact de 1 MSA.KM2 est donc équivalent à l'artificialisation d'1 km2 d'un écosystème vierge. Par exemple, 1 km2 de forêt vierge transformé en un parking est une perte de 100 % soit 1 MSA.km2.

Au 31/12/2023 l'empreinte de biodiversité du fonds Federal Support Court Terme ESG était de 12 MSA.km². Cette mesure est réalisée sur les investissements en entreprises couverts par la base de données utilisée, soit un taux de couverture de 47,83 % des entreprises investies. Ce calcul correspond à la somme des impacts de biodiversité terrestre des entreprises multipliée par le ratio d'emprise du portefeuille de Federal Support Court Terme ESG.

Par ailleurs, Federal Finance Gestion a souhaité compléter son approche quant aux enjeux liés à la biodiversité.

Ainsi en 2023, une mesure du portefeuille a été réalisée en utilisant l'outil ENCORE développé par la Global Canopy, UNEP FI et UNEP-WCMC, qui forment ensemble le partenariat ENCORE, anciennement connu sous le nom de Natural Capital Finance Alliance (NCFA). Cet outil, dont l'acronyme signifie « Explorer les opportunités, les risques et l'exposition du capital naturel » vise à fournir une vision complète de la manière dont la dégradation ou la destruction du capital naturel constitue un risque pour les institutions financières. Il permet de mesurer les dépendances comme les impacts de chaque secteur d'activité sur la biodiversité.

Cette approche, si elle ne prend pas en compte les spécificités de chaque entreprise, permet, par une approximation sectorielle, de mesurer les dépendances à la biodiversité des activités financées, comme les impacts de risques de biodiversité sur les activités de chaque secteur d'activité.

Ainsi, il ressort pour le portefeuille d'actifs financiers directs de Federal Finance Gestion que les trois dépendances les plus matérielles concernent la question des surfaces et de leur érosion, les eaux souterraines et les eaux de surface. De même, les secteurs financés ont comme premiers impacts la production de déchets solides, la pollution des eaux ainsi que la pollution du sol.

Concernant la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité, il convient ainsi de souligner que des axes d'améliorations perdurent :

- d'une part, s'agissant de la qualité des données utilisables pour suivre ces enjeux, en l'absence de standards reconnus quant aux données utilisées, Federal Finance Gestion a fait preuve de pragmatisme en utilisant différentes sources. Toutefois, nous souhaitons à terme obtenir une donnée permettant de mesurer précisément les impacts et dépendances des entreprises financées. Il conviendra pour ce faire que les entreprises, comme les régulateurs et autorités, s'accordent sur un standard.
- d'autre part, dans le cadre de sa stratégie en cours de déploiement, Federal Finance Gestion doit encore se fixer des objectifs de diminution d'impacts négatifs et de prise d'initiatives positives liés à la biodiversité. De tels objectifs devront être décidés en 2024.

Démarche de prise en compte des critères ESG dans la gestion des risques

Démarche de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques. En cohérence avec l'article 3 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019, la publication d'informations sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques comprend notamment les risques physiques, de transition et de responsabilité liés au changement climatique et à la biodiversité

Le fonds Federal Support Court Terme ESG bénéficie de la démarche de prise en compte des critères ESG dans la gestion des risques déployée par Federal Finance Gestion, telle que décrite ci-dessous.

Les critères ESG sont pleinement intégrés au dispositif de maîtrise des risques de Federal Finance Gestion.

1. La mesure du risque de durabilité

Un suivi du risque de durabilité a été intégré au suivi des risques suite à la publication du règlement européen (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (réglementation « Disclosure » ou « SFDR »), Un risque en matière de durabilité est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Le risque en matière de durabilité est mesuré au niveau des émetteurs en se basant sur les données de notre fournisseur Sustainalytics. En pratique, ce score mesure le risque subi par un émetteur exprimé de manière absolue et sans prise en compte des performances des autres émetteurs du même secteur. Il permet pour chaque émetteur de i) mesurer l'exposition au risque ESG brut, ii) distinguer les notions risque gérable /risque ingérable, iii) mesurer les politiques en place pour contrer le risque gérable et iv) obtenir ainsi un risque de durabilité en additionnant le risque ingérable et le risque gérable non géré. Il est calculé sur une échelle de 0 (pas de risque) à 100 (risque maximum).

Pour une meilleure compréhension de ces chiffres, ces scores sont ensuite traduits sur une échelle à 5 niveaux allant de "négligeable" à "sévère" (ces résultats étant intégrés dans la documentation précontractuelle des fonds). En pratique, tous les portefeuilles de Federal Finance Gestion s'inscrivent dans les 3 premiers rangs les moins risqués de cette échelle.

2. L'exclusion des émetteurs les moins bien notés d'un point de vue ESG

L'approche *Best-in-Class* permet de sélectionner les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité. Afin de comparer les performances des entreprises sur des enjeux pertinents et les comparer avec celles de leurs pairs, la classification sectorielle GICS (Global Industry Classification Standard), produite par Morgan Stanley Capital International (MSCI) et S&P (Standard & Poor's), est utilisée. En pratique, ce sont 69 secteurs qui sont analysés. Cette granularité permet une analyse fine des enjeux sectoriels.

Une matrice de pondération est alors établie, secteur par secteur, en prenant en compte les enjeux spécifiques des secteurs auxquels les entreprises appartiennent. Toutefois, la Gouvernance est systématiquement surpondérée. En effet, notre conviction en tant qu'investisseur responsable est que la Gouvernance constitue un pivot majeur en ce qu'elle irrigue l'ensemble des pratiques de l'entreprise. Nous cherchons donc à évaluer la qualité de la Gouvernance au travers de ces différents organes et des politiques mises en place (rémunérations, RSE, éthique...).

Pour éviter de s'exposer à des risques ESG sévères, Federal Finance Gestion a intégré à son dispositif de maîtrise des risques une clause d'interdiction d'investissement sur les émetteurs les moins bien notés (dernier quintile) de l'univers global d'investissement. Cette interdiction est valable sur l'ensemble des investissements directs des fonds ouverts (hors indiciels) de Federal Finance Gestion, qu'ils bénéficient d'un label ISR ou non.

3. L'analyse systématique des émetteurs sur le volet extra-financier pour référencement

Le Comité de Contreparties de Federal Finance Gestion, chargé de référencer les émetteurs autorisés pour la gestion des portefeuilles, intègre de façon systématique les enjeux extra-financiers à ses décisions.

Les dossiers présentés au Comité sont réalisés par un binôme analyste financier / analyste ESG afin que l'ensemble des risques auxquels Federal Finance Gestion s'expose en investissant sur l'émetteur soient étudiés et discutés. L'existence d'une analyse extra-financière est un pré-requis à la présentation d'une demande en Comité. Pour réaliser ces études, un référentiel reposant sur un ensemble de critères est utilisé, reposant sur chacun des piliers E, S et G et permettant de mesurer l'ensemble des enjeux extra-financiers auxquels les entreprises font face.

Enfin un indicateur mesurant le risque de durabilité ainsi que le niveau de controverses de l'émetteur complètent l'étude.

4. Un processus spécifique de référencement et classification des OPC externes

Les fonds externes font l'objet d'un référencement et d'une classification interne spécifique intégrant l'approche ESG de ceux-ci. Pour cela, un questionnaire est adressé aux gérants externes, afin de comprendre et évaluer les pratiques d'intégration de l'ensemble des composantes ESG. Si le fonds externe bénéficie d'un label de Finance Durable (ISR, ESG LuxFlag...), le fonds est référencé comme "fonds labellisé" sur base des informations publiques (liste établies par les labels notamment), qui sont régulièrement vérifiées par l'équipe Recherche ESG.

Le comité chargé de la sélection ESG des fonds externes se base sur ces études et ces informations de labellisation pour classer l'approche du fonds et donc son intégration dans les fonds visant une intégration ESG. Un référentiel interne est tenu et mis à la disposition des différentes équipes (Risques, Gestion, Reporting...).

Ce comité intègre, entre autres, le responsable de la fonction de gestion des Risques de Federal Finance Gestion, garantissant la bonne prise en compte des risques ESG dans les décisions.

5. Un suivi régulier des indicateurs extra-financiers

Un suivi des engagements extra-financiers et des principaux indicateurs de risques climatiques est réalisé par le département en charge du suivi des risques.

Ce suivi, intégré au Comité des Risques de Federal Finance Gestion, présente des indicateurs tels que les notations ESG, les émissions de gaz à effet de serre, la part verte, les températures d'alignement des portefeuilles.

Des indicateurs spécifiques sur les risques de transition et les risques physiques sont également intégrés. Sur les fonds ouverts de Federal Finance Gestion, ces éléments sont remontés à titre d'information mais ne font pas l'objet de limites contraignantes pour la gestion.

Federal Finance Gestion a par ailleurs développé une mesure de risque visant à estimer l'impact financier potentiel lié aux risques de durabilité sur ses portefeuilles : l'Indicateur de Sensibilité au Risque Durabilité (ISRD)

Il s'agit d'une méthodologie interne d'estimation d'une perte potentielle sur les portefeuilles, prenant en compte la nature financière des instruments et la qualité ESG des émetteurs. En d'autres termes, Federal Finance Gestion réalise un stress-test de la valorisation des titres en portefeuilles en fonction de leurs expositions aux risques ESG.

Cette évaluation combine les deux composantes suivantes :

- le score risque de durabilité
- l'impact sur la qualité de crédit d'un émetteur

1- Estimation du risque de durabilité spécifique à l'émetteur :

Le niveau de risque de durabilité (source Sustainalytics) des émetteurs en position est retenu comme mesure d'exposition aux risques ESG.

Cette mesure est exprimée de manière absolue, sans prise en compte du niveau relatif des émetteurs d'un même secteur à l'inverse de la méthodologie « *Best-in-Class* ». Elle repose sur la prise en compte de critères représentant des enjeux ESG matériels pour l'entreprise et son secteur.

Ce risque de durabilité exprime la part de risque subsistant, après la mise en place des politiques et initiatives des émetteurs. Elle se traduit par un score sur l'échelle suivante, graduée de 0 à 100 (risque maximum).

0 – 10 Négligeable	10 – 20 Faible	20 – 30 Modéré	30 – 40 Elevé	40+ Sévère
-----------------------	-------------------	-------------------	------------------	---------------

2- Impact de cette estimation sur la qualité de crédit d'un émetteur :

La « solidité financière » d'un émetteur s'estime usuellement par son rating crédit long terme. Federal Finance Gestion calcule un rating moyen pour chaque émetteur.

L'hypothèse centrale retenue est qu'un événement extra-financier (controverse/externalités environnementales ou sociales) impactera la solidité financière d'un émetteur, d'autant plus fortement que son score de risque de durabilité est important.

Federal Finance Gestion s'est appuyée sur une matrice de transition historique qui indique les probabilités de migration des ratings à horizon d'une année.

Le rating des obligations souveraines et corporates est ensuite dégradé selon l'approche suivante :

- si le risque ESG est négligeable ou faible (score inférieur à 20), aucune dégradation de rating n'est appliquée
- si le risque ESG est moyen, une baisse d'un cran du rating est appliquée
- si le risque ESG est élevé, une baisse de 2 crans du rating est appliquée,
- si le risque ESG est sévère, une baisse de 3 crans du rating est appliquée.

Le choc sur le spread de crédit de l'émetteur est approximé par la notation de crédit. Chaque niveau de spread est associé à une probabilité de défaut.

Cette relation peut s'exprimer de la façon suivante¹ : $\text{Spread} = (1 - \text{TxRecouvrement}) * \text{Probabilité_Defaut}$

Le taux de recouvrement est fixé à 30 % dans l'analyse.

¹ Hypothèse simplificatrice forte dérivée du modèle d'évaluation de Merton ou le spread de crédit représente le surcoût de financement d'un émetteur lié à sa probabilité de faire défaut à terme minoré du taux de recouvrement.

Par cette relation, l'impact d'une dégradation de rating sur le spread de l'émetteur et donc sur la valorisation de ses obligations, est estimé.

Concernant les actions, l'approche est comparable, avec une baisse de la valeur de marché de 10 % pour les risques moyens, 20 % pour les risques élevés et 30 % pour les risques sévères.

Ces niveaux de chocs sont établis à « dire d'experts » par Federal Finance Gestion en l'absence d'observations empiriques suffisantes.

La mise en place de cet indicateur s'inscrit dans une démarche de progrès sur la mesure et la maîtrise des risques climatiques.

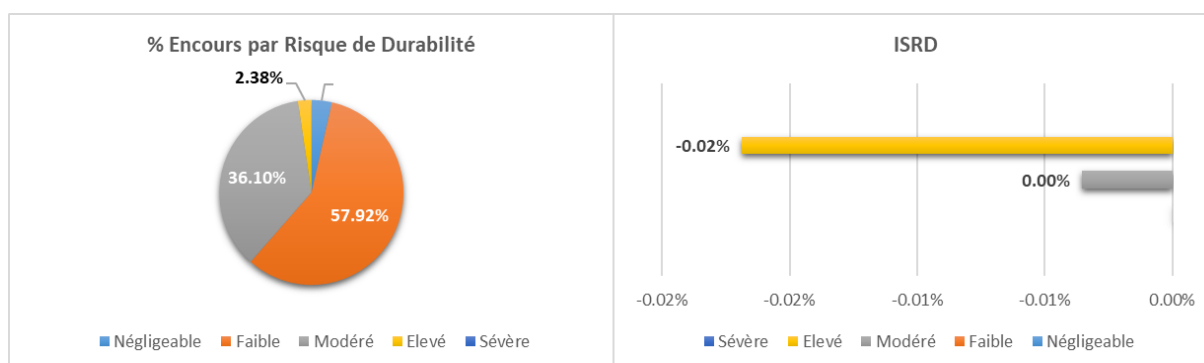
Au-delà de cet indicateur qui couvre les risques de durabilité, Federal Finance Gestion a pour ambition d'affiner l'approche retenue afin d'en extraire une mesure d'impact du risque climatique, portant sur l'unique composante « environnement ».

3 - Analyse de la Sensibilité au Risque de Durabilité

Le montant éligible à cet indicateur est de 431,9 millions €, soit 78,8% de l'encours total du fonds. Le taux de couverture est de 100%.

La sensibilité au risque de durabilité du fonds est quasi nulle : -0.002%. Ce niveau s'explique par une très faible exposition à des émetteurs ayant un risque de durabilité "Élevé" ou "Sévère" ainsi qu'une qualité de crédit moyenne de très bonne qualité "A-".

Ci-dessous nous représentons graphiquement la répartition de nos encours par niveau de risque de durabilité ainsi que l'impact moyen ISRD par typologie :



Enfin, comme présenté ci-dessous, la non sensibilité au risque de durabilité du fonds s'explique par une faible exposition aux secteurs fortement soumis au risque climatique (53% d'exposition aux services financiers)

